



Construction de caveaux funéraires au cimetière "Côté Champs"

PROCEDURE ADAPTEE

soumise aux dispositions de de l'article L2123-1 du Code de la Commande publique et des articles R2123-1 3°, R2123-4, R2123-5 et R2123-7 du Code de la Commande publique -

MARCHE DE TRAVAUX

BON DE VISITE

A remettre à M. SAPIA Léonard, à faire viser après la visite du cimetière, et à joindre aux pièces du marché en réponse à la consultation

Visite effectuée le àH

Fait à Proville,
Léonard SAPIA